

**« UN SOMMET CITOYEN POUR CHOISIR LES MOYENS DE PARTICIPATION  
PUBLIQUE QUE NOUS SOUHAITONS À LONGUEUIL »**

Josée Latendresse  
Candidate à la mairie de Longueuil

**Longueuil, le 6 octobre 2017** - Josée Latendresse, candidate à la mairie pour Longueuil Citoyen - Équipe Josée Latendresse, s'engage à ce que la Ville organise un sommet citoyen avec l'ensemble des Longueillois-es afin de choisir les moyens et le type de démocratie locale souhaitée à Longueuil.

« Dans un premier temps nous organiserons des ateliers dans les principaux quartiers de la Ville en représentant adéquatement chacun des trois arrondissements sur des thèmes et des questions touchant la participation publique et les formules de rechange aux référendums. Puis nous organiserons un sommet où nous retiendrons les moyens en matière de participation publique que nous voudrions implanter dans notre Ville. Si je suis élue, je compte bien engager rapidement le dialogue sur ce sujet avec nos villes liées afin de voir si une certaine cohérence dans nos approches de participation serait possible à l'échelle de l'agglomération. » a déclaré Josée Latendresse.

**Développer une nouvelle politique de consultation citoyenne**

La campagne électorale étant déjà bien lancée qu'une tâche incontournable attend immédiatement les nouvelles équipes qui seront élues : celle de choisir les moyens par lesquels leur ville entend favoriser la participation publique et de mettre en place ce qu'il faut pour démontrer qu'elle a bien suivi la politique de consultation publique qu'elle aura adoptée. Cette nouvelle politique formalisera la manière dont les Longueillois-ses seront associés aux décisions publiques qui répondent le mieux aux besoins de la Ville et à ceux de leur milieu de vie, y compris les décisions qui influencent le budget de la Ville, l'aménagement d'espaces verts, la revitalisation d'artères commerciales, l'installation de marchés publics, etc.

Rappelons que le projet de Loi 122 actuellement sur la table du ministre Coiteux vise à ce que les villes améliorent et modernisent le dialogue entre les élus et la population, et implantent de nouvelles pratiques en matière d'urbanisme participatif. Cette loi sera notre cadre de référence en urbanisme participatif afin que les villes puissent déterminer leur propre formule de démocratie locale et puissent éviter, si elles le désirent, le recours aux référendums.

« Au Québec, il existe déjà de nombreuses expériences en urbanisme participatif, plusieurs guides pour nous accompagner dans ce changement de culture et bientôt une nouvelle loi cadre, sans compter les réussites qui se multiplient dans les grandes villes européennes et chez nos voisins du sud. L'exercice ici ne sera pas d'innover sur les principes mais bien de



## **LONGUEUIL CITOYEN**

ÉQUIPE JOSÉE LATENDRESSE

construire ensemble un nouveau pacte de démocratie locale le mieux adapté à notre réalité et de faire ce qu'il faut pour le faire fonctionner. » a déclaré Josée Latendresse.

### **Les centres quartiers**

Le quartier représente une échelle de dialogue appropriée pour la tenue d'ateliers associant les Longueuillois-ses sur des thèmes reliés à la consultation publique et la participation citoyenne. Selon Josée Latendresse, ces ateliers sont un bon moyen d'inclure et de faire interagir tous les citoyens afin de ne pas laisser le débat public dans les seules mains de militants parfois trop radicaux ou de ceux qui ont des habiletés politiques ou la parole facile en public. D'ailleurs, le programme de Longueuil citoyen en matière d'aménagement urbain privilégie le concept décentralisé de centres-quartiers plutôt qu'un plan de développement concentré dans un centre ville à l'américaine. Plus adapté à l'intégration des principes du développement durable, à un mode de vie actif et aux citoyens désirant renouer avec leur milieu de vie, la nature et leur patrimoine, Josée Latendresse croit qu'un plan d'aménagement urbain favorisant les centres quartiers est le plus susceptible d'assurer une réelle participation citoyenne et, partant de là, de redonner au citoyen son contre-pouvoir lorsqu'il en a besoin.

«Avec leur conseil de quartier disposant d'un local, d'un programme de travail établi en partenariat avec la Ville et d'un budget de fonctionnement, les centres quartiers seront une instance de débats, d'avis consultatifs annexés aux délibérations du conseil municipal sur tous les sujets permettant de mieux-vivre-la-Ville-ensemble. Les citoyens auront les moyens et les occasions de contribuer significativement à l'amélioration de la qualité de leur vie et à la durabilité de leur ville », a conclu Josée Latendresse.

-30-

Source : Longueuil Citoyen

Contact : Francis Dubreuil  
(514) 654-2723  
[equipelatendresse@gmail.com](mailto:equipelatendresse@gmail.com)